

DÉLIBÉRATION N°17/214

Séance du mercredi 15 mars 2017

Délibération concernant l'engagement de l'Établissement dans la démarche de double labellisation égalité entre les femmes et les hommes et diversité

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses article 8 et 9,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve l'engagement de l'Établissement dans la double démarche de labellisation AFNOR égalité entre les femmes et les hommes et la diversité.

Fait à Paris,

Le 15 mars 2017

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart